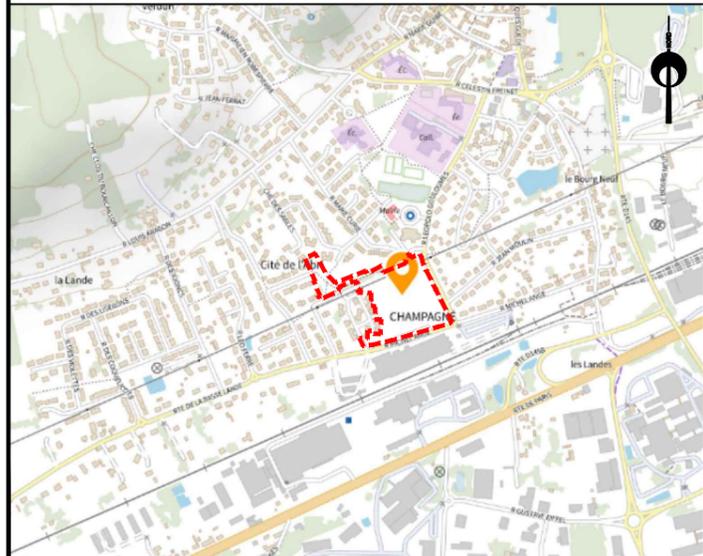


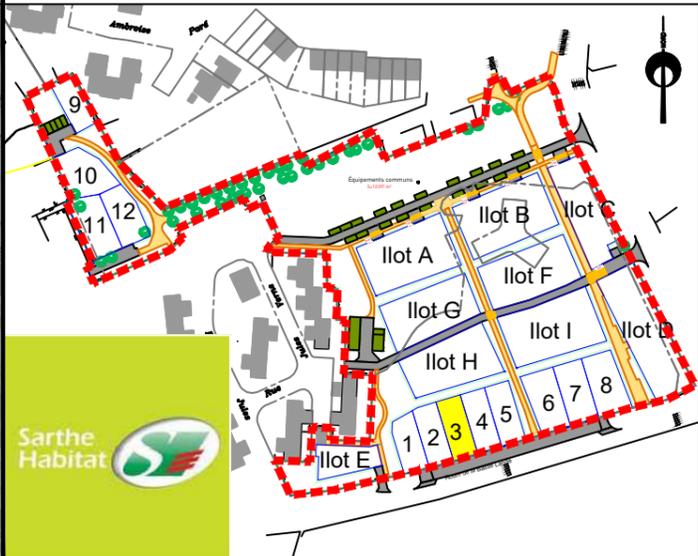
PLAN DE VENTE - LOT 3 - INDICE A

Aménagement du secteur Gouloumès - Basse Lande		AMÉNAGEUR SARTHE HABITAT
COMMUNE CHAMPAGNÉ	ADRESSE Gouloumès - Basse Lande	RÉFÉRENCE CADASTRALE Section AK n°470
RÉFÉRENCE DU DOSSIER LM.188.2023 / 230980	FORMAT DU PLAN A3	DERNIÈRE MISE À JOUR DU PLAN 21/05/2024 - JEP
SURFACE ARPENTÉE 322 m ²	SURFACE PLANCHER 200 m ²	FICHER 230980_PDV_INDA.dwg

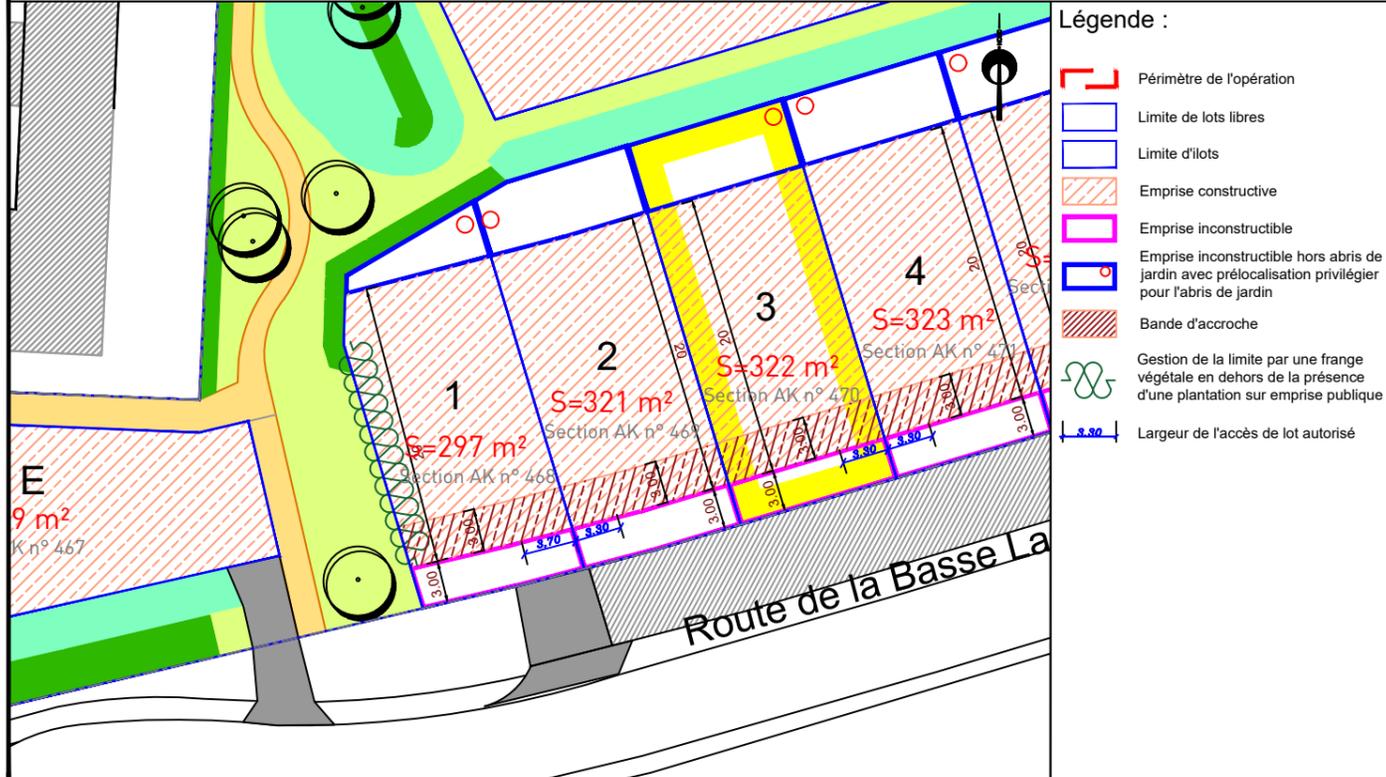
PLAN DE SITUATION - Sans échelle



PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



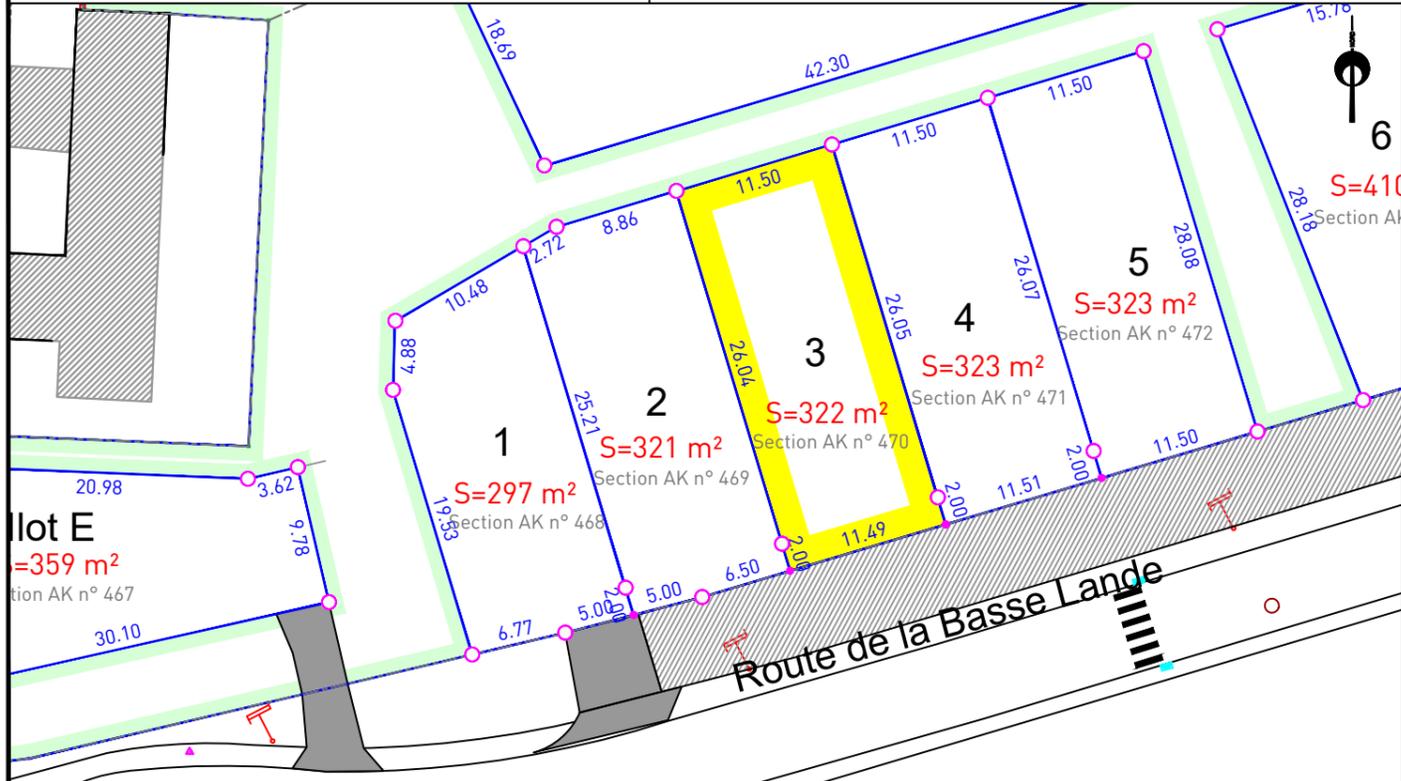
EXTRAIT DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500



Chanteloup
72210 SOULIGNE FLACE
Tél: 06.22.05.89.03
Email: paysage.dutheil@orange.fr

Observations : L'acquéreur et son constructeur devront se reporter au règlement écrit (pièce PA10a) et au règlement graphique (pièce PA10b) du permis d'aménager validé avant de lancer le projet.

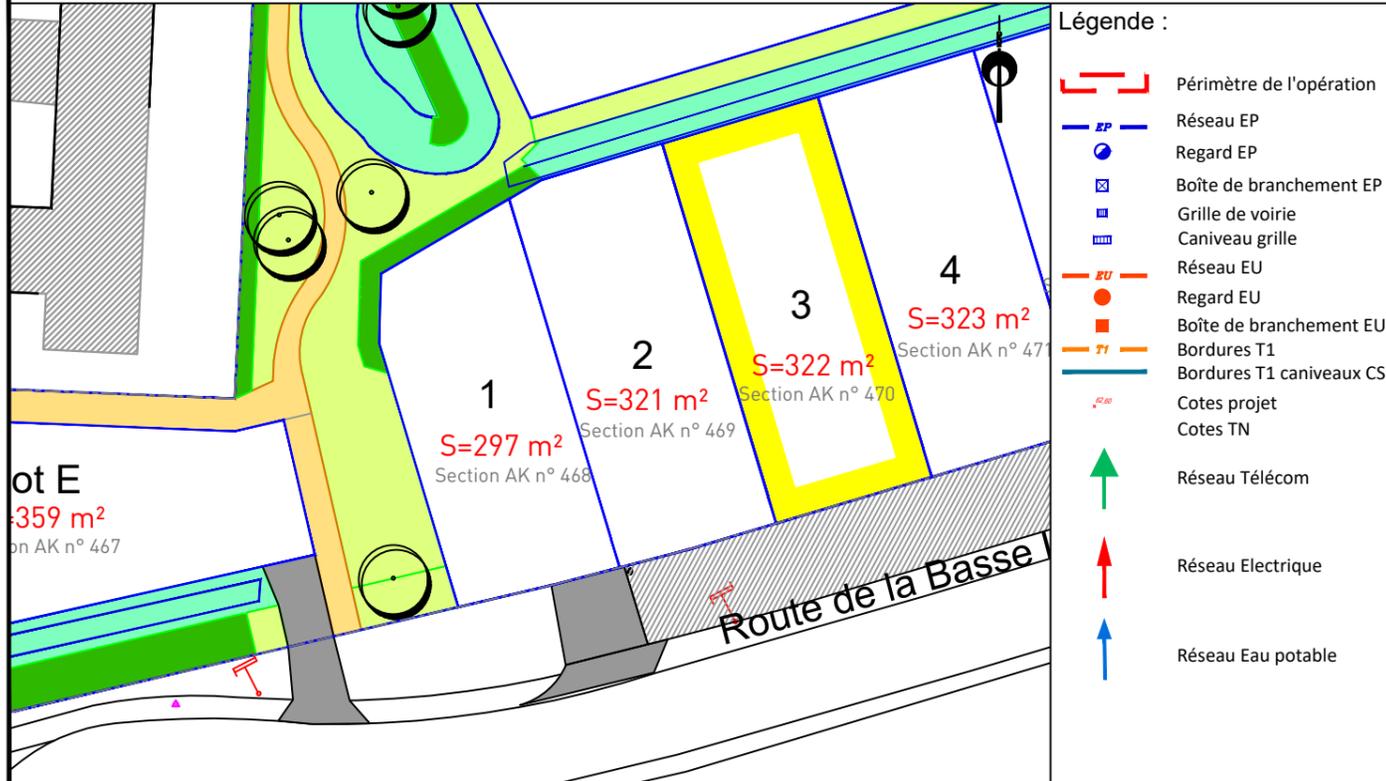
PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500



AIRGÉO
Géomètres-Experts Associés
Agence du MANS
74 avenue du Général de Gaulle
72000 LE MANS
02 43 81 47 28
lemans@airgeo.fr

Observations : L'acquéreur est tenu de contrôler la présence des bornes avant l'acquisition de son lot. Il devra veiller à la stabilité des repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



SO.DE.REF
DEVELOPPEMENT
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
55 Rue de l'Antonnaire
72650 ST SATURNIN
02.43.51.10.28
sarth@sodef-dev.fr

Observations : Les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et son constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.